

Projet de thèse de Melle SU Xing,
Patrimoine et économie solidaire

Je propose de présenter mon projet de thèse en 3 points. En premier lieu, je suis partie d'un constat qui, en étant élargi me permettra de définir ma problématique. Je présenterai par la suite la démarche que j'envisage de suivre. Je terminerai par une bibliographie non exhaustive.

□ **Le constat de départ.**

De nationalité chinoise, j'ai pu constater en retournant régulièrement dans mon pays que le développement économique se construit actuellement en faisant table rase du passé. Pour la plupart des chinois, il semble moderne, donc efficace et performant, de laisser derrière soi des pans entiers de la culture et du patrimoine, de les abandonner, voire de les détruire afin de mettre en place un monde nouveau. D'abord indifférente à ces comportements, j'ai très vite été sensibilisée par la disparition d'espaces de vie anciens qui portaient une histoire, une culture et qui étaient les témoins d'un passé sans lequel le présent n'aurait en fait aucun sens. J'ai été étonnée de voir à la fois la volonté de modernisation et d'accès à un mode de vie apparemment plus agréable et, la difficulté de se couper d'un passé fondateur. C'est ce premier constat qui m'a motivé pour suivre les séminaires du Master « Cultures et Patrimoines ». J'ai très vite pu m'apercevoir que ce problème (négarion du patrimoine) que je pensais lié aux économies émergentes comme la Chine était aussi un problème important dans les économies plus mûres. La question qui se fit alors jour peut se formuler en deux temps et de la manière suivante : la disparition du patrimoine est-elle inhérente au principe de modernisation économique de la société ? Peut-on envisager un développement économique basé sur le patrimoine ? Les réponses a priori que nous pouvons apporter à ces questions ne sont pas toujours très claires. En effet, les décisions politiques se trouvent souvent « coincées » entre la volonté de mettre en place une économie moderne et, au mieux, le regret de voir disparaître les témoins du passé. Pourtant, c'est toujours le versant économique qui prend l'ascendant...

□ **La problématique.**

De façon simple, une réponse peut être apportée à ce constat : le versant économique prend le dessus car le patrimoine apparaît le plus souvent comme un blocage et comme un coût. Ce que nous entendons montrer dans ce travail c'est qu'il est possible d'inverser la lecture du patrimoine et de le considérer comme un investissement participant non seulement du développement économique mais aussi du développement social. En effet, nous avançons l'hypothèse selon laquelle, dans certaines conditions le patrimoine (dans sa sauvegarde ou sa réhabilitation) pourrait être un vecteur intéressant de développement économique et pourrait ainsi servir de base aux stratégies territoriales de développement élaborées par les collectivités locales. Notre idée est qu'en plaçant le patrimoine en perspective par rapport aux principes de l'économie solidaire, nous pouvons le considérer comme créateur d'emplois, de richesses mais aussi de lien social et de durabilité....

- Créateur d'emplois tant au niveau de sa réhabilitation que de sa sauvegarde ou de sa valorisation.

- Créateur de richesses car il peut être pensé comme le centre d'un pôle de développement générateur d'activités annexes ou complémentaires.
- Créateur de lien social car dans une démarche solidaire, l'implication de la population, l'intégration de publics difficiles, l'insertion de certaines personnes autour d'un projet commun se traduit par un renforcement de la base sociale du territoire.
- Créateur de durabilité dans la mesure où les emplois générés ne sont par nature pas délocalisables, les relations sociales sont renforcées, du sens est donné à l'action collective, le recours à la coopération et à la mutualisation des ressources apparaît comme plus efficace que la seule concurrence.

En résumé notre problématique est la suivante : nous entendons montrer qu'il est possible d'élaborer une stratégie solidaire de réhabilitation du patrimoine permettant tout à la fois de répondre aux exigences du développement économique (emploi, richesse) et à la nécessité de maintenir (ou de construire) un lien fort entre le passé et l'avenir, entre les acteurs locaux (lien social, durabilité) pour aboutir à la construction d'un territoire économiquement et socialement équilibré et dynamique...

□ **La démarche.**

Pour tenter de vérifier cette hypothèse, il est nécessaire de définir ce que nous entendons par stratégie solidaire. Cette forme de stratégie découle des concepts de l'économie solidaire qu'il est important de présenter. En effet, plusieurs approches peuvent être retenues. L'Economie Solidaire est un concept à la fois sociologique, économique et politique. C'est une économie qui assume une fonction de solidarité, qui exprime dans l'espace public la revendication d'un pouvoir-agir dans et sur l'économie, la demande d'une légitimation de l'initiative indépendamment de la détention d'un capital. Elle relève d'un entrepreneuriat qui n'est pas mû par la rentabilité du capital investi et qui ne distingue pas ce qui est de l'ordre de la production et de la distribution, combinant association pour exercer un métier en commun et entraide mutuelle. C'est un ensemble d'activités économiques favorisant des dynamiques de socialisation et de projet qui s'appuie sur la mobilisation des acteurs et parie sur la combinaison synergique entre économique et social. Elle peut en particulier se concrétiser dans les services relationnels de proximité au travers de deux leviers : l'implication des usages dans la conception et le fonctionnement des services et l'hybridation entre différents types de ressources (marchandes, non marchandes et non monétaires), contribuant ainsi à la création d'emplois (Eme et Laville, 1995). Cependant, se limiter à cette définition assez large ne permet pas d'appréhender complètement la spécificité d'une stratégie que nous qualifions de solidaire. Il est donc nécessaire d'apporter quelques précisions.

- En premier lieu, il semble indispensable de considérer la notion de retour sur investissement. Si dans une conception orthodoxe cette notion ne prend en compte que la dimension financière, dans une optique solidaire elle intègre également la notion d'utilité sociale, d'intérêt collectif. L'idée qui préside à cette affirmation est que sur un territoire donné les activités économiques n'ont pas qu'un sens économique. Elles peuvent aussi générer une plus value sociale ou sociétale qui se doit d'être prise en compte et qui de surcroît peut être analysé comme étant un préalable indispensable à toute lecture

économique. Cette dimension sera notre premier terrain de réflexion. En s'appuyant sur les travaux de Magnen (1998), de Ternaux (1996) et Laville (1995) nous pouvons affirmer que la notion de plus value sociale et sociétale a un sens fort dans le champ de l'économie solidaire. Que cette notion, loin d'être déconnectée de la dimension économique lui donne au contraire tout son sens voire toute son efficacité. De fait alors les décisions politiques se doivent de pondérer (et assez fortement) leur décision par l'impact social et sociétal de leurs actions. Dans cette optique le retour sur investissement devient une notion plus large, multiforme, complexe...

- En second lieu, il convient de reconsidérer la place réelle de l'économique dans un projet solidaire. Il ne s'agit bien évidemment pas de nier la dimension économique mais de la réencastrier (Polanyi, 1944) dans un ensemble sociétal porté par le territoire. Présenter les choses de cette façon revient à s'interroger sur la nature des formes de mise au travail (Azaïs, 2003), sur la satisfaction des personnes, sur les liens qui existent entre les différents acteurs. Cela revient également à penser le développement comme plus localisé, plus durable, poussant les stratégies, les comportements à être plus innovants.

En définitive, éclairer le développement par la solidarité c'est construire des logiques de projets en associant les citoyens à leur élaboration, mise en oeuvre et évaluation. C'est développer des activités au bénéfice de l'emploi par une mobilisation des ressources humaines et patrimoniales des territoires, respectueuse des exigences du développement durable.

Cette approche théorique doit maintenant être rendue pratique et applicable. Ainsi nous pensons qu'une stratégie solidaire de développement reposant sur la réhabilitation du patrimoine pourrait se présenter comme suit : En amont, se trouve l'idée de la définition d'un projet de réhabilitation porteur de sens pour la collectivité territoriale. Ce sens pourra s'appuyer sur l'existence d'une culture, d'une histoire commune. De là, il conviendrait d'intégrer dans ce projet le maximum d'acteurs afin de créer une sorte de réseau. On pourrait envisager une coopération entre l'artisanat local, les publics en voie d'insertion, les institutions... Outre l'effet sociologique de reconnaissance, d'apprentissage à travailler ensemble, cette action serait formatrice au sens économique (acquisition de compétences valorisables sur le marché du travail pour les publics en insertion). En aval et au niveau de la valorisation économique, on retrouverait les mêmes principes. L'exploitation touristique du patrimoine engendrerait certes des emplois directs localisés, mais autour de cette activité, pourraient se développer des activités complémentaires de transport, restauration et plus généralement une batterie de services à la personne qui trouverait là un terrain solvable de développement (Roustang, 1991). En considérant le patrimoine sous cet angle, il est évident qu'il n'apparaît plus comme un coût mais comme un investissement collectif à fortes retombées économiques.

Une dimension centrale de l'approche solidaire que nous avons pour l'instant laissée de côté est la liaison dialogique forte entre théorie et pratique. Il est donc absolument indispensable dans ce type de travail d'alimenter sa réflexion par les actions souvent innovantes des acteurs de terrain. C'est la raison pour laquelle je me suis rapprochée de l'institut

Godin dont l'objectif est notamment d'apporter une logistique et un terrain d'expérimentation aux chercheurs et doctorants. Il se trouve que parmi les membres de cet institut deux acteurs collectifs sont déjà engagés dans ce type de stratégie solidaire de valorisation du patrimoine. En premier lieu, la Maison de l'Economie Solidaire qui porte, avec le département de l'Oise, un projet de valorisation touristique solidaire des anciennes tourbières de La Chapelle aux pots (60). En second lieu, le Familistère de Guise qui sous l'impulsion de son conservateur et du département de l'Aisne entend faire de ce patrimoine historique le point de départ d'un projet de (re)développement économique d'un territoire frappé par la désindustrialisation. Ces deux projets en émergence seront pour moins des supports pratiques à la conceptualisation de ce mode alternatif de développement territorial. J'espère qu'en retour, le fruit de mon travail pourra présenter des dimensions utilisables par ces acteurs fortement demandeurs de conceptualisation.

Nous envisageons donc dans un premier temps de clarifier les principes d'une stratégie dite solidaire en nous référant à la littérature sur les externalités sociales et sociétales de l'action économique. Nous tenterons ensuite de montrer les effets d'entraînement tant économique que sociaux qui découlent de ce type d'action. Enfin, nous pensons pouvoir établir une grille d'évaluation nous permettant de vérifier dans le temps notre hypothèse de départ, à savoir que la prise en compte de la dimension solidaire dans les stratégies économiques, loin de limiter le dynamisme du développement économique, se présente au contraire comme une sorte de « multiplicateur » de dynamisme...

□ **La bibliographie indicative.**

Azais Ch., (2003), « Formes de travail, hybridation et dynamique territoriale », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, ADICUEER, n° 3, pp. 379-394.

Bakis H. (1993), « Les réseaux et leurs enjeux sociaux ». Paris : PUF.

Cabotte, L (1995), « L'économie des services de proximité : l'importance du passé et du rôle de l'organisation ». Cahiers n° 34, Centre d'Étude de l'Emploi.- Paris : Presses Universitaires de France,

Conseil d'Analyse Économique (1998), « Qualité des emplois de proximité et solidarité des partenaires in « Emplois de Proximité » ». Paris : La Documentation Française,

Eme B., Laville J.L. (1995), « Cohésion sociale et emploi ». Paris: Desclée de Brouwer.

Girard JP. (2007), « Solidarité et urbanisation à Pékin : l'exemple du « village de Zhejiang » Espace et sociétés n° 127.

Habermas J (1978), « L'espace public ». Paris : Payot.

Laville J.L. (1999), « Une troisième voie pour le travail ». Paris: Desclée de Brouwer.

Laville J.L., Gardin L. (1997), « Les initiatives locales en Europe ». Paris: CRIDA-LSCI.

Magnen J.P. (1998), « Emergence d'un développement Alternatif en France ». Université Paris XII, Desup de Management économique et social du développement local.

Polanyi K. (1944), « La grande transformation ». Gallimard, Paris, (eds 1983).

Roustang, G. (1991), « Emploi, croissance, société ». Rapport du Commissariat Général du Plan, La Documentation Française, Paris , 94 pages.

Ternaux P. (1996), « Solidarités et construction des territoires » in A. et C. Euzéby, Les solidarités : fondements et défis. Paris : Economica.,